



TOURISME LOISIRS CULTURE

Association régie par la loi de 1901 - N° SIRET 403 085 012 00017

1 avenue du Stade - 73000 BARBERAZ

Téléphone : 04.79.85.08.68

Permanences : mercredi 16h/18h30 _ vendredi 16h/18h

Courriel : tourisme-loisirs-culture@wanadoo.fr

Site internet : <https://tlcbarberaz.blogspot.com/>



Pôle « Randonnées - Montagne »

Courriel : tlc-rando-montagne@orange.fr

Blog: <http://tlc-rando-montagne.fr/>

Responsable de l'activité : Pierre DIDIER-LAURENT

DEUX JOURS DE RANDONNÉE VERS LE LOGIS DES FEES **NOTICE D'INFORMATION SIMPLIFIEE**

L'association « T.L.C. » de BARBERAZ organise un « mini-séjour-randonnée » dénommé :

"Deux jours de randonnée vers Le Logis des Fées"

Ce séjour est ouvert aux adhérents de l'association T.L.C., inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2019-2020.

Les randonnées seront encadrées par les animateurs brevetés de l'association.

Date : du mercredi 19 au jeudi 20 février 2020.

Nombre de participants : 15 minimum et 25 au maximum.

Déplacements : voitures personnelles avec covoiturage.

L'organisateur se réserve la possibilité de retenir, le cas échéant, une autre structure d'hébergement que celle désignée ci-après.

PROGRAMME

Il s'agit d'un mini-séjour orienté sur la pratique de la raquette à neige avec des randonnées comprenant des dénivelées de 400 à 500 m et de 4 à 6 heures de marche.

Départ de BARBERAZ le mercredi 19 février à 9h00, Déplacement jusque Celliers.

Randonnée : **Montée au refuge du Logis des Fées** par le chalet de l'Arpettaz. Dénivelé 500 m, 4h00 de marche, niveau 2

Jeudi 20 février, montée vers le **Grand Plan (2104 m)** et l'antécime du **Pic de Lachat (2338m)** puis retour à Celliers. Dénivelé positive 500 m, dénivelé négative 860 m, 6h00 de marche, niveau 2,

Retour à BARBERAZ en fin d'après-midi le jeudi 20 février

Le programme prévu pourra être modifié en fonction des conditions climatiques et nivologiques.

HEBERGEMENT

Refuge du Logis des Fées.

Téléphone : 06 82 17 06 34

Site internet : <https://www.refuge-logis-des-fees.fr/>

Le séjour est réservé en demi-pension (repas du soir - nuitée - petit-déjeuner)

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à **44,00€ par personne**, en demi-pension.

Supplément pour chambre individuelle : **SANS OBJET.**

Ce prix comprend :

- * La demi-pension du dîner du 1er jour au petit déjeuner du dernier jour.
- * Les taxes de séjour

Ne sont pas compris :

- * Le voyage A-R, jusque Celliers basé sur le covoiturage, à régler directement aux conducteurs. Voir paragraphe « Déplacements » ci-dessous
- * Les repas de midi qui restent à la charge des participants
- * Les boissons aux repas, cafés,
- * Les assurances (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)
- * D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes à compter de la réception de cette notice d'information, à la permanence de l'association. Cette inscription sera matérialisée par le dépôt d'un **chèque de réservation de 44,00€** représentant le montant total du séjour **avant le 7 février 2020**.

Suivant le nombre d'inscrits, la décision de réaliser ce séjour sera prise à la date du 7 février 2020.

En cas d'annulation par l'organisateur, le chèque de réservation sera restitué.

PAIEMENTS

Solde du séjour, soit 44,00€ avant le 30 janvier 2019.

Chèque à l'ordre de l'association T.L.C.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Distance : 80 km de BARBERAZ et 1h15 de trajet voiture d'après Via Michelin.

Le coût total du transport, trajets et autoroutes, voyage A-R et déplacements sur place, a été évalué à 15,00€ par personne sur la base de 4 personnes par voiture.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

S'il y a des inscrits en liste d'attente et que la place annulée est reprise par une de ces personnes, pas de retenue, remboursement intégral des sommes versées.

A défaut, il sera fait application des règles de retenues fixées par le prestataire.

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée en raquettes pour apprécier pleinement ce séjour.

Si le nombre d'inscriptions est supérieur au nombre de places disponibles, la priorité sera donnée aux personnes qui auront participé de façon régulière aux randonnées les jeudis et les week-ends au cours de la saison 2019-2020.

Au delà de l'équipement de base du randonneur, penser à emporter des vêtements chauds et imperméables, pulls, gants, bonnet, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméable, ...

Pour la nuitée au refuge n'oubliez pas d'emporter un "drap-sac" ou un duvet léger.

Barberaz, le

Vu, le président de l'association T.L.C.
Jean PERROD

Le Responsable du séjour
Pierre DIDIER-LAURENT